

# Conseil municipal du jeudi 07 septembre 2023

## PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Athée, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale sous la présidence de Madame le Maire, Nadine MARTIN-FERRE.

**Présents :** GIRAUD Marc, PAILLARD Alain, CHAMPION Kalyne, PESCHÉ Nicole, GAUTHIER Clarisse, PIAU Valérie, JULLIOT Alexandre

**Absents excusés :** LAMY Anthony, DESMONTILS Olivier,

**Absent non excusé :**

**Secrétaire de séance :** GIRAUD Marc

---

### ➤ APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 07 JUILLET 2023

Madame le Maire demande si des observations sont à apporter au compte rendu de la séance du 07 juillet 2023. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

### ➤ DEL20230907 01 DÉCISION MODIFICATIVE N°4 BP 2023

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de l'obligation de produire une décision modificative en raison de crédit insuffisant pour régler les factures concernant l'aménagement du « Pré aux Cochons »

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Chapitre – Article - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Baisse des crédits	Hausse des crédits	Baisse des crédits	Hausse des crédits
23 Immobilisations en cours 2313 Constructions Programme 154-Eglise	- 50 000,00 €			
21 Immob corporelles 2128 Autres agencements et aménagements Programme 178 – Aménagement Pré aux Cochons		+ 50 000,00 €		
TOTAL	- 50 000,00 €	+ 50 000,00 €		

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l'unanimité :

**-DE VALIDER LA DM N°4**

### ➤ TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS

Le Conseil Municipal décide de maintenir la délibération du 07 septembre 2006.

➤ **LOCATIONS SALLE DES LOISIRS**

Une proposition sera faite au Comité des fêtes concernant une participation pour le chauffage salle des Loisirs lors de la mise en place de l'exposition de Noël.

➤ **VŒUX DU MAIRE, DATE ET INTERVENANTS**

Les vœux du Maire auront lieu le 13 janvier 2024 à 14 heures salle de l'Oudon Ils seront suivis d'un spectacle de théâtre musical, burlesque et poétique, et d'une galette des rois. Les boissons seront fournies par le restaurant « Le Petit Athéen ».

➤ **TRAVAUX ET RÉGULARISATION DIVERS CHEMINS COMMUNAUX**

Mme le Maire et M. Paillard doivent rencontrer les propriétaires du chemin « La petite Gaudinière » et du chemin de Civray pour divers travaux de voirie. Ils doivent également rencontrer le propriétaire du chemin « Le Grand Bois Jouan » pour une régularisation de propriété.

Suite à un bornage effectué par un cabinet d'architecte, une régularisation de propriété est nécessaire 8, 10 et 12 rue de Bel Air et chemin attenant.

➤ **DEL20230907 02 ADRESSAGE**

Dans le cadre de la mise à jour de l'adressage sur la commune, il convient au Conseil Municipal de redéfinir l'adresse suivante :

N° de parcelle	Adresse actuelle	Adresse proposée au Conseil Municipal
E 432	Launay « Le champ de la Perrière »	1100 chemin de Launay

La municipalité se charge de transmettre ce nouvel adressage aux services concernés.

➤ **DEL20230907 03 ARGENT DE POCHE VACANCES DE LA TOUSSAINT**

Ce dispositif, mis en place en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Craon, s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 18 ans. Cette action permet à ces derniers de s'investir sur leur commune et de participer à une action citoyenne. Ils sont encadrés soit par le personnel de la commune soit par des élus.

Les jeunes reçoivent une indemnité de 15 euros pour 3 heures de travail.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l'unanimité :

- D'organiser, en lien avec les services concernés de la Communauté de Communes du Pays de Craon, une réunion d'information pour les jeunes concernés par ce dispositif,
- De mettre en place ce dispositif du 23 au 27 octobre 2023,
- D'autoriser Madame le maire à signer les conventions avec les jeunes qui le souhaiteraient,
- De régler les indemnités sur la base de 15 euros pour 3 heures de travail.

➤ PROJET AMÉNAGEMENT RD 771, ATELIER PRÉVU EN OCTOBRE

Des ateliers sur les variantes de tracés possibles auront lieu le 3 octobre 2023 à 20 heures salle de l'Oudon.

➤ QUESTIONS DIVERSES

- Des invitations ont été envoyées à divers commerçants pour le marché de Noël qui aura lieu les 9 et 10 décembre 2023.
  - Le Comité des Fêtes procédera à la mise en place des illuminations de Noël du samedi 4 novembre et tous les samedis jusqu'au 9 décembre. L'exposition salle des Loisirs aura lieu du 15 décembre au 06 janvier 2024. Un arbre sera planté dans le Vallon le 22 octobre pour symboliser les 40 ans de la Noce 1900. Le conseil municipal installera les guirlandes et le sapin le 02 décembre.
  - La Commission communications se réunira semaine 38 pour l'élaboration du bulletin municipal.
  - Le président de l'ADMR de Craon, en présence de la référente ADMR de la commune, interviendra lors de la prochaine réunion de conseil du 12 octobre 2023.
  - Mme la sous-préfète sera en visite dans la commune le 30 septembre prochain. Les membres du conseil sont invités.
  - Un courrier sera adressé prochainement aux associations de la commune pour une réunion qui aura lieu le 21 novembre.
- La prochaine séance aura lieu le jeudi 12 octobre 2023 à 20 heures.
- La séance s'est achevée à 22 heures.

SIGNATURES

Le Maire

Nadine MARTIN-FERRÉ



Secrétaire de séance

Marc GIRAUD

